



Service Formation

Option N°5 du CPT : Explosif déflagrant

Cette option complémentaire du CPT traite du mode de mise en œuvre spécifique qui s'applique lors de l'utilisation en sécurité des explosifs déflagrants.

Durée : 1 jour (8 heures)

Théorie : 70%

Pratique : 30%

Objectifs :

Ce stage prépare à l'examen de l'option complémentaire n°5 du CPT, diplôme de l'Education Nationale qui autorise les titulaires du CPT à pratiquer des techniques particulières dans le domaine de l'utilisation des explosifs déflagrants.

Public :

Titulaires du CPT ayant à mettre en œuvre des explosifs déflagrants.

Prérequis :

Etre titulaire du CPT.

Nos points forts :

Formation assurée par des formateurs/techniciens issus du terrain, disposant d'une expérience reconnue en carrières et chantiers de travaux publics et soucieux de vous faire découvrir, par l'expérience vécue, des comportements plus efficaces.

Méthodes pédagogiques :

Exposés, vidéos et manipulations de matériels, produits et accessoires réels et factices.

Document remis aux stagiaires :

Manuel « OPTION 5 du CPT ».

Offre de formations :

INTER.

Programme :

- Définitions
- La poudre noire
- Les conditions d'utilisation
- Matériels de mise en œuvre
- Les techniques d'amorçage
- Traitements des ratés
- Règlementation

CALENDRIER 2020

Lieu	Dates formation	Date Examen
MONTDRAGON (81)	Nous contacter	27/03/2020
MONTDRAGON (81)	Nous contacter	16/10/2020



Prix 2020 / stagiaire: 490 euros HT

En Intra : Nous consulter

